



FONDATION DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Paris, le 20 mars 2009

Cher Monsieur, chère Madame,

De la Renaissance à la Première Guerre Mondiale, de nombreux jardins ont été créés en France. Ce patrimoine important et cet art majeur étaient négligés jusqu'à ce qu'un renouveau d'intérêt et de créativité se fasse jour il y a une vingtaine d'années.

La Fondation des Parcs et Jardins a été créée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine par le Comité des Parcs et Jardins de France qui réunit toutes les associations nationales, régionales et départementales oeuvrant pour les jardins. Elle a pour but de remettre l'art des jardins au niveau des arts majeurs, de préserver et développer les parcs et jardins français, de les faire connaître en France et dans le monde. Comme la Fondation du Patrimoine, elle n'a pas vocation à devenir propriétaire.

A une époque où l'environnement est de plus en plus menacé et où s'accroît le réchauffement de la planète, nos jardins prennent une importance encore plus grande. Ils sont des signes forts du désir de préserver la nature qui nous anime tous. Par leur beauté ils sont l'expression magnifique de nos civilisations et par leur nature le lien le plus universel entre les hommes.

La Fondation des Parcs et Jardins de France a pu voir le jour grâce à tous ceux qui se passionnent pour ces enjeux importants. Elle a besoin de votre soutien à cause de l'ampleur et de l'ambition de ses projets qui concernent nos contemporains comme les générations futures.

Vous trouverez en annexe une proposition de soutien.

N'oubliez pas que vos dons sont déductibles de l'ISF à hauteur de 75%.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous portez à notre Fondation, je vous prie de croire cher Monsieur, chère Madame, à l'assurance de mes sentiments reconnaissants.

Didier WIRTH
Président